

Assemblée générale du 2 mars 2013 : Motion unique adoptée

UN PROJET DE SOCIÉTÉ INACCEPTABLE L'UNIVERSITÉ ET LA RECHERCHE PUBLIQUE FRANÇAISES EN COLÈRE !

Ce que la droite a fait, ce gouvernement va l'aggraver !

Comme au Québec, comme en Grande-Bretagne, comme au Chili, les universités françaises sont mises intentionnellement en faillite par une loi, la loi LRU et le seront encore plus par la loi LRU 2 dite loi Fioraso, ce qui entraînera une élévation considérable des droits d'inscription.

Nous refusons la marchandisation de l'éducation, du savoir et de la recherche publique, telle qu'elle s'inscrit dans la stratégie de Lisbonne. Nous refusons la prise de contrôle de l'enseignement et de la recherche par les intérêts particuliers. Nous refusons la disparition des libertés académiques.

L'Assemblée Générale, appelée par l'A.G. du 18 février, soutenue par une large intersyndicale et les collectifs de précaires, s'est tenue le 2 mars à l'INALCO (Paris). Sont représentés une trentaine d'universités et les principaux organismes de recherche (CNRS, INRA, IRSTEA, INSERM).

S'appuyant sur la multiplication des motions émanant des conseils centraux des universités, des assemblées générales des étudiant.e.s et des personnels, des laboratoires, des départements et UFR, des sections de CNU, des sections du CoNRS, de la C3N, des comités techniques d'organismes, des sociétés savantes,

L'A.G. reprend à son compte les revendications exprimées par l'A.G. du 18 février et exige

- * l'abandon pur et simple du projet de loi Fioraso ;**
- * un moratoire sur le projet de réforme de la formation des enseignants.**

L'AG dénonce

- la **dégradation des conditions d'études**, d'enseignement et de recherche et la dégradation de la vie quotidienne des étudiant.e.s et des personnels ;
- la **déqualification massive des étudiant.e.s** engendrée par ces réformes et la casse des diplômes ;
- le **gel des emplois de titulaires** et le **plan social déguisé** qui conduit au non renouvellement massif des CDD des personnels précaires : à la place des 1000 emplois annuels que le MESR se vante d'avoir créés, on en est à 1500 postes gelés pour cette présente année ;
- la **politique de régionalisation et de subordination du service public** d'enseignement et de recherche aux intérêts privés.

L'AG exige

- un **réengagement financier total** de l'État ;
- un véritable **cadre national des diplômes** dans les intitulés et les contenus ainsi que leur reconnaissance dans les conventions collectives ;
- une **loi de programmation**, qui pourra en particulier remettre au service de l'ESR les crédits du commissariat général aux investissements et le Crédit Impôts Recherche. Cette loi de programmation devra **abroger l'ensemble des dispositifs mis en place par le Pacte pour la Recherche** (notamment ANR, Alliances, Fondations de Coopération scientifique) et **par la loi LRU** (et notamment les RCE). Car ces dispositifs sont responsables de la paupérisation des universités et des organismes de recherche, de l'explosion de la précarité, de la fragilisation des diplômes nationaux, de la détérioration continue des conditions d'études, d'enseignement et de recherche ;
- la **remise en chantier de la réforme de la formation des enseignants** ;
- un **plan pluriannuel de créations de 5000 postes** de titulaires par an pendant 5 ans pour toutes les catégories de personnels des universités et organismes de recherche, seul capable de garantir la réussite des étudiant.e.s et de résorber la précarité.

L'AG appelle à participer à

- la manifestation interprofessionnelle du **5 mars** contre l'accord national interprofessionnel dit de sécurisation de l'emploi (**14 heures à Paris : rdv enseignement supérieur / recherche : intersection rue Saint-Denis / rue de Rivoli**) ;
- une journée nationale de grève dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le **jeudi 21 mars** ;
- une coordination nationale des organismes de recherche et des universités en lutte dans la **semaine du 18 mars** ;
- la journée d'action des professeurs des écoles **le 25 mars** : nous sommes tous concerné.e.s, de la maternelle à l'université.

L'AG invite en outre

- à tenir des **AG d'information et de mobilisation** partout sur les campus ;
- à des **actions « coups de poing »** ;
- à des **occupations de lieux symboliques** dans les universités, les établissements et les organismes de recherche ;
- à **faire remonter des bilans comptables** notamment auprès de enquete.ases@gmail.com (A.S.E.S : Association des Sociologues de l'Enseignement Supérieur) et externeslu@gmail.com ;
- à s'adresser aux **représentants élus** (député.e.s, sénateurs/trices).

Adoptée à l'unanimité moins 4 abstentions.